

DONT LA MISSION EST

d'assurer la défense collective et individuelle des droits des locataires par des activités d'éducation populaire autonome, de représentation, de mobilisation civique et le développement de pratiques citoyennes.

- Offrir aux personnes et familles défavorisées en matière de logement des services de soutien, de prévention, d'information et de formation.
- Sensibiliser les personnes et les accompagner dans la prise en charge de leurs conditions de logement.
- Établir une concertation avec les organismes communautaires des Laurentides dans le but d'améliorer les conditions de logement.
- Favoriser l'émergence de projets de logement communautaire dans le but de lutter contre la pauvreté.



**Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales**

Québec 



Visitez notre site Internet :
<https://apel-logement.org>



**Association de promotion
et d'éducation en logement**

92, rue Saint-Laurent
Saint-Eustache (Québec) J7P 1W8

 450 413-2949

coordonnateur@apel-logement.org

.....
Numéro pour reçus fiscaux : 859224636 RR0001

Graphisme : Josée di Tomasso

**Association de
promotion
et d'éducation
en logement**





UN ORGANISME AUTONOME

L'Association de promotion et d'éducation en logement (APEL) est un organisme de défense des droits collectifs et individuels des locataires, particulièrement des locataires à faible revenu.

APEL a obtenu ses lettres patentes en 2005 et offre ses services depuis 2007, d'abord aux locataires du territoire des Basses-Laurentides. Puis, reconnu comme un organisme régional par le SACAIS qui finance ses activités, APEL dessert, maintenant, l'ensemble des Laurentides (Région administrative numéro 15).

L'Association de promotion et d'éducation en logement est, (au niveau provincial) membre du FRAPRU, du RCLALQ et de Tables de concertation locales et régionales.



QUI OFFRE DES SERVICES ADAPTÉS

Afin de répondre aux besoins de formation, d'information, d'accompagnement des locataires des Laurentides, APEL offre des services variés, adaptés aux problématiques de chacun·e :

- information téléphonique;
- consultations individuelles;
- accompagnement personnalisé dans les démarches et procédures auprès du Tribunal administratif du logement;
- intervention dans les problématiques de salubrité des logements;
- ateliers d'information sur les droits et obligations des locataires et des locateurs (propriétaires);
- sessions de formation sur les droits et obligations des locataires et des locateurs;
- rencontres et sessions sur le logement communautaire;
- mise en place et soutien aux groupes porteurs de projets de logement;
- représentation politique auprès des instances municipales et gouvernementales.



FACILEMENT ACCESSIBLES À TOUS·TES

Les services de l'organisme sont accessibles à tous·tes. Les bureaux sont situés à Saint-Eustache, sur un axe important de circulation, à une dizaine de minutes du Terminus d'autobus de Saint-Eustache (lignes 89 et 91 - arrêt à la porte) et près de l'A-640 (sortie 25^e Avenue).

Après entente avec certaines municipalités, les rencontres, sessions d'information et de formation peuvent se tenir dans leurs locaux.

Si vous êtes accompagné·e par un intervenant·e, il est aussi possible de tenir les rencontres de consultation sur les lieux des organismes (CLSC, organismes communautaires, etc.).

Il est recommandé de prendre un rendez-vous pour les consultations.

Le personnel de l'Association de promotion et d'éducation en logement se déplace, aussi, dans les organismes intéressés à offrir à leurs membres des ateliers, des sessions et des cliniques.

